

L'édito du Maire



Chères Castelneuviennes, chers Castelneuviens,

Comme chaque année, l'arrivée du printemps marque l'élaboration du budget de l'année. Il est synonyme d'une grande attention portée aux décisions financières et budgétaires, notamment grâce au travail de fond de la commission finances. Consciente des enjeux économiques actuels, et notamment de l'inflation globale, l'équipe municipale veut maintenir le plus possible le très faible endettement de la commune, tout en ayant un programme d'investissement et de projets.

Le périmètre du coût des travaux entrepris cette année va ainsi représenter près d'un million d'euros. La bonne santé financière de la commune permet par exemple de mener à bien la construction du Centre Technique Municipal, qui je le rappelle impacte ce seul exercice budgétaire (fin des travaux prévus décembre 2023). Cette gestion doit également s'appliquer sur nos charges de fonctionnement, afin de pallier au mieux les augmentations que la collectivité subit actuellement, comme l'ensemble des acteurs locaux et nationaux. Si le coût global des charges générales de fonctionnement augmente de 8%, il est à noter que les dépenses liées spécifiquement à l'électricité vont représenter une plus-value de 110 % environ rien que pour ce poste. L'amplitude horaire de l'éclairage public a donc été modifiée, en réduisant ainsi le temps d'éclairage quotidien. Cette initiative va permettre de limiter l'impact financier de la hausse des coûts de l'énergie. Le Budget 2023 se veut donc être synonyme de prudence et d'ambition. Nos décisions incarneront la raison.

Dans la Zone d'Activité Économique (ZAE) « Les Sapinières », les travaux du futur CTM ont commencé avec la préparation du terrain : décapage, empierrement, pose des réseaux...

Le quartier de La Gourlière accueillera prochainement les nouveaux résidents des logements de Vendée Habitat. Nous leur souhaitons la bienvenue ainsi qu'à tous les nouveaux habitants. N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

La fibre est arrivée sur certains secteurs de la commune. Pour rappel, ce sont les opérateurs télécom qui sont en charge de la commercialisation.

Le mercredi 8 février, nos jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes accompagnés de leurs camarades de Beauvoir-sur-mer, Froidfond et Saint-Christophe-du-Ligneron ont eu le grand privilège de visiter l'Assemblée Nationale et son célèbre hémicycle, puis de rencontrer M. Philippe LATOMBE, député de notre circonscription. Il a répondu aux questions pertinentes de tous nos jeunes élus.

Puis, sous un grand soleil, le groupe a pique-niqué à proximité de la Dame de fer. Ensuite, ils en ont gravi les 674 marches des escaliers du sol jusqu'au 2^{ème} étage. Une magnifique journée !

Les permanences numériques & informatiques, proposées à Châteauneuf par Challans Gois Communauté, sous la houlette d'Anne CANTIN, connaissent un grand succès, une trentaine de bénéficiaires. N'hésitez pas à prendre rendez-vous (flyer disponible en mairie).

Un transport solidaire pour nos seniors : sous la responsabilité de la Commission Communale d'Action Sociale, Châteauneuf vient de rejoindre l'association garnachoise L.G. Solicar. Ce service de transports vers diverses destinations : amis, RDV médicaux ou paramédicaux, marché, commerces locaux ... s'adresse aux personnes à partir de 60 ans. Il participe à rompre l'isolement et propose un véritable service de proximité (renseignements en mairie).

Bravo aux chauffeurs pour leur engagement et leur solidarité.

Pour clôturer cet édito, je voudrai renouveler mes remerciements à mes collègues qui m'accompagnent mais aussi à tous les bénévoles qu'ils soient associatifs ou communaux. Vous tous participez à l'ensoleillement de notre commune. Un auteur inconnu l'a parfaitement écrit :



*« L'engagement bénévole, ne serait-ce pas là
une façon d'humaniser une société
qui s'individualise de plus en plus ? »*

Le Maire,
Michel WOLOCH



>>> Infos pratiques

ENTRETIEN HAIE VÉGÉTALE & ARBRES

Concernant l'entretien des haies et des arbres (boisement), des règles sont à respecter.

Pour les **haies**, c'est le Code Civil qui s'applique en tout lieu. Il définit en particulier les conditions minimales d'implantation, de hauteur et d'entretien.

Qu'il soit en Espace Boisé Classé ou non, qu'il soit en bordure de voirie ou de chemin ou non, un **boisement** mérite une attention particulière.

Ceci est valable à divers titres :

- du point de vue écologique (stockage de CO², biomasse, biodiversité),
- du point de vue paysager et patrimonial (conservation des caractéristiques),
- du point de vue de la sécurité (conservation des voies de circulation, protection des personnes et des biens, etc.).

Avant toute intervention, solliciter la mairie qui saura vous indiquer les démarches (éventuelles) au regard des règles d'urbanisme locales.

>>> Le saviez-vous ?

Au cabinet médical, l'**accès PMR** (fauteuil roulant, déambulateur, béquille, canne, etc.) est situé à l'arrière de celui-ci – stationnement voiture au niveau de la bibliothèque, 5 impasse de la prairie. Une sonnette permet de prévenir le secrétariat (ou le médecin) de votre présence.

>>> Infos pratiques

TRANSPORT SOLIDAIRE

Le **transport solidaire** est un service à la demande, à vocation sociale, ouvert aux habitants de la commune de plus de 60 ans, ayant une difficulté pour se déplacer pour les activités du quotidien (courses, visite chez le médecin, visite à des amis, rendez-vous administratifs, etc.).

Vous avez 60 ans et plus ?
Des besoins de mobilité ?
Une solution de Transport Solidaire existe
et cela depuis CHÂTEAUNEUF !

marché
amis
médecin
autres, ...

31

appelez le secrétariat de la mairie
02 51 68 19 04

Châteauneuf
Venelle
Commission communale d'action sociale

SOLIGAR
TRANSPORT SOLIDAIRE

>>> Associations

APEL

L'APEL de l'école Sainte-Thérèse de Châteauneuf c'est 14 parents d'élèves bénévoles qui collaborent activement auprès de l'équipe enseignante et participent aux projets éducatifs de l'établissement.

L'APEL a également la mission d'accompagner, de représenter et d'accueillir les familles.

En 2021-2022, grâce aux bénéfices des différentes actions et animations menées (ventes de pizzas, de chocolats, le petit marché, la benne à papier, restauration du vide grenier, veillée de Noël), l'APEL a notamment pu financer : le goûter du Carnaval ; des interventions en classe « Regards croisés sur nos différences » ; du matériel pour les activités sportives et les temps de récréation (tapis de gymnastique, tricycles, trottinettes, roues de motricité, tables et chaises, jeux de société...) ; une sortie aux « Enfantaisies » un spectacle musical et des ateliers ; la visite du Père Noël.

En 2022, l'APEL a été à l'initiative d'une messe des familles à Châteauneuf.

Nous avons également mis en place un café de rentrée et un pique nique afin que les familles puissent se rencontrer, échanger et partager des moments conviviaux.

Les membres de l'APEL remercient vivement les habitants de Châteauneuf pour leur soutien, leurs encouragements et leur participation lors des diverses ventes proposées.



APEL Ste Thérèse Châteauneuf

>>> Avertissement

DÉMARCHAGE À DOMICILE

Attention à la délinquance à domicile !

Vous êtes ou connaissez une personne vulnérable, voici les 5 règles d'or :

- 1 - Je n'ouvre pas ma porte à des inconnus
- 2 - Je ferme toujours ma porte à clef
- 3 - Je ne détiens pas et je ne transporte pas d'importantes sommes d'argent liquide
- 4 - Je range mes clefs de maison et de voiture ainsi que mes papiers importants dans un lieu sûr
- 5 - Au moindre doute, je compose le 17 pour alerter la gendarmerie.

CABINET MÉDICAL

Dr MORNET : lundi, mardi & mercredi de 9h à 12h30/de 14h à 20h ; Dr GERMAIN : jeudi et vendredi de 9h à 12h30/de 14h à 18h30 ; samedi de 9 à 12h (en alternance).

>>> Infos pratiques

RÈGLES DE BON VOISINAGE

Les bruits de voisinage constituent, bien souvent, les principales sources de conflits dans les communes. Les bruits des animaux représentent une part importante des troubles de voisinage. Les **abolements de chiens** sont le plus souvent à l'origine des plaintes. Le propriétaire de chiens peut être condamné en raison du bruit provoqué par ceux-ci lorsqu'il les laisse en liberté et/ou sans surveillance sur sa propriété. Il y a infraction dès lors que les bruits troublent de façon anormale la tranquillité du voisinage. Afin d'éviter les conflits, nous vous demandons de contrôler le comportement de votre chien. Renseignez-vous auprès de vos voisins pour savoir si votre chien aboie en votre absence.

Pour préserver la tranquillité et le bien vivre dans notre commune, il est conseillé d'équiper votre chien d'un collier anti-abolement si nécessaire.

ENFANCE

Assistants maternelles de Châteauneuf :

◇ ALLAIN Frédérique 28 Chemin du Perthuis Sec
02-51-68-21-29

◇ ARTUS Marianne 32 Rue Rivaudeau 06-85-28-43-67
mariannejuin85@gmail.com

◇ CHARBONNIER Jacqueline 58, Rue Rivaudeau
02-51-68-43-68

◇ DORMEAU-PERADON Corinne 39 Rue Rivaudeau
02-51-39-56-60

◇ MERCKENS Stéphanie 8 Impasse de La Clé des
Champs 06-70-85-25-22 stephanie85300@hotmail.fr

◇ MOLLÉ Christelle 5 L'abri des Pins 02-51-68-17-09

ASSISTANTE SOCIALE

Coordonnées de la Maison Départementale des Solidarités et de la Famille (MDSF) du Nord-Ouest Vendée :

11 rue Emilio Segré – Parc Activ' Océan – 85 300
CHALLANS
mdsf.challans@vendee.fr / 02 51 49 68 68

CIRCULATION

Les **pistes cyclables et pédestres** sont interdites aux cyclomoteurs & quads à moteur thermique. Les pneus de type cross détériorent le revêtement en creusant des saignées.

L'infraction est sanctionnée par une amende de 135 €.



>>> Réglementation

BUSAGE

Pour l'installation ou le remplacement de **buses**, il est obligatoire de faire une demande d'autorisation de travaux en mairie.

Info : le diamètre des buses doit être de 300 mm pour une route communale et de 400 mm pour une route départementale.

STATIONNEMENT

Tout automobiliste est tenu de se garer uniquement aux endroits **non gênants**. A ce titre, stationner sur le trottoir représente un obstacle pour les piétons. *Ainsi, l'emplacement devant le portail du Centre Péricolaire ne constitue pas une place de parking...même pour quelques minutes.*

Par ailleurs, il est demandé aux **chauffeurs de camions ou de bus** de se rapprocher de la mairie pour déterminer ensemble le meilleur endroit de stationnement afin de préserver la sécurité de tous les usagers, la commodité de circulation et la préservation des espaces publics.

NUMÉROTATION

12

La dénomination des rues et la numérotation (appelé également numérotage) des habitations dans une commune sont indispensables pour bien se repérer et pour faciliter la vie des citoyens. Ainsi, ils seront déterminants pour les secours incendie.

Ils seront aidant pour les livraisons à domicile du colis tant attendu. Enfin, notamment eu égard au déploiement de la **fibres optique**, les prestataires (publics ou privés) de service aux usagers verront leurs interventions facilitées.

Notez que la première plaque de numérotage est offerte par la mairie.

>>> Bibliothèque

La bibliothèque s'informatise ! En effet, le fonds documentaire sera prochainement géré de manière numérique. Il permettra une gestion moderne des prêts et facilitera les échanges avec d'autres bibliothèques ainsi que, prochainement, des réservations en ligne.

Il est utile de rappeler que des **bénévoles** sont les bienvenus pour continuer d'offrir aux Castelneuviens le plaisir de lire ! Manifestez-vous en mairie ou à la bibliothèque directement.

>>> À venir

AGENDA

- Opération benne à papier organisé par l'APEL, du samedi 1^{er} au lundi 3 avril, rue de la Gourlière
- Concours de palets organisé par l'OGEC samedi 1^{er} avril, à partir de 14h à la Ferme auberge Les Vieilles Ventes
 - Soirée pyjama à la bibliothèque municipale le vendredi 7 avril à 18h00 pour les 3-5 ans ; 18h45 à partir de 6 ans
- Conférence «Canada d'hier à aujourd'hui, 400 ans d'histoire» par M. Arthur ROY - mardi 25 avril 20h00, salle communale – entrée libre
- Concours de pêche à la truite, organisé par le Comité des Fêtes, le dimanche 30 avril au plan d'eau de la zone de loisirs du Castel – bar/restauration
- Commémoration du 8 mai (anciens combattants), 10h00 à l'espace du Souvenir
- Petit marché organisé par l'APEL le samedi 13 mai, cour de l'école.
- Fête de la Nature samedi 27 mai : ballade découverte des cigognes proposée par le CLAC – RDV à 15h, parking aire de loisirs du Castel
- Fête de la Musique, organisée par le Comité des Fêtes, le samedi 10 juin, rue du Château
 - A livre ouvert & Talents cachés, organisés par la municipalité – samedi 17 juin à compter de 10h30 sur le pré de la Mottée
- **NOUVEAU** : matinée citoyenne le dimanche 18 juin organisée par le CMJ
- Kermesse de l'école, organisée par l'OGEC, le samedi 1^{er} juillet sur le pré de la Mottée – bar/restauration sur place
- Vide-grenier organisé par le CMJ, le dimanche 9 juillet de 8h à 18h sur le pré de la Mottée – bar/restauration sur place
 - **NOUVEAU** : à compter de juin, un « circuit patrimoine » de 2 km en cœur de village sera ouvert ; un dépliant du circuit pourra être retiré en mairie. De plus, des visites commentées en groupe seront proposées tous les jeudis après-midi en juillet & août à Châteauneuf – plus d'infos à venir
- Balade découverte des cigognes les jeudis 6, 13, 20, 27 juillet & 3, 10 août - départ à 18 h 00 du parking du cimetière de Châteauneuf – organisation CLAC. Renseignements au 06 23 22 01 89
- Marché à la ferme, site du Cochon Pailleux au lieu-dit « les Lassières » samedi 16 & dimanche 17 septembre de 10h à 18h

L'association AUTREFOIS CHALLANS recherche des bénévoles pour animer ses manifestations.

Contactez Jean-Claude 06 77 59 95 24 ou l'association 02 51 68 19 10

Foires à l'ancienne : les jeudis 20 et 27 juillet – 10 et 17 août 2023, de 10h30 à 20h – Challans

>>> Actu' commerçants

LIL'Ô SOINS - institut de beauté

du mardi au vendredi, 9h-12h & 14h-18h / le samedi, 8h-13h ; 8, rue de la Gourlière - 09 81 01 45 33 - www.planity.com ; Facebook : LIL'Ô SOINS

S'MARENO

Maçonnerie, béton ciré, carrelage, cloisons sèches
contact@smareno.com - 06 42 54 18 84

AÉRO HYGIÈNE

dégraissage des hottes de cuisine, nettoyage et entretien des systèmes de ventilation
contact.aerohygiene@gmail.com

M. ET Mme RECYCLAGE

Bureau d'étude indépendant
en ingénierie environnementale
contact@m-mme-recyclage.com

ISABELLE

coiffure à domicile
RDV au 06 10 41 47 03

L'ÉTINCELLE

Kinésiologie quantique – réflexologie cranio- sacrée / animaux et humains - Sophie CHARRIER
07 49 99 29 29 – sophie.letincelle@gmail.com

AMC CONSTRUCTIONS

Maçonnerie, rénovation, couverture
06 59 51 02 01 – amcconstructions@gmail.com

DRUM SCHOOL (École de batterie)

Christophe COUDERT
06.09.13.05.30 / drummytof@hotmail.com

Côté Gourmandise

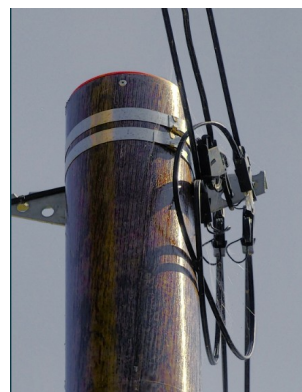
Mercredi midi 10h/14h et vendredi soir, à partir de 17h - parking Le Castel

L'AUTHENTIK

Bagels, burger, apéro & desserts
Dimanche soir, à partir de 18h - parking Le Castel
06 38 78 17 66

>>> Le saviez-vous ?

Avez-vous remarqué que certains poteaux téléphoniques ont changé ?



Ainsi, route du Perthuis Sec, entre autre, vous pourrez remarquer **3 générations** de poteaux : en bois, en métal galvanisé puis, dorénavant, en composite fibre de verre. Ceux-ci sont présentés comme économiques, durables et recyclables une fois broyés et insérés dans du béton lors du recyclage. L'aspect esthétique est une "copie" des poteaux en bois d'antan.